

## ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE

Soutenir les études préalables à un projet ou programme de R&D

### Objet

Soutenir les études préalables à un projet ou programme de R&D afin de déterminer la faisabilité technique du projet ou programme.

### Bénéficiaires

Toute entreprise établie au Luxembourg.

### Coûts admissibles

n/a

### Montant

Les intensités maximales d'aide prévues, calculées sur la base des coûts de l'étude, ne pourra pas dépasser **50% des coûts** admissibles. Ces taux pourront être **majorés de 10 points** de pourcentage **pour les moyennes entreprises et de 20 points** de pourcentage **pour les petites entreprises**.

### Délais

Les demandes doivent être soumises, sous peine de forclusion, **avant le début de la réalisation des investissements de R&D ou des activités connexes visées**.

### Autorités compétentes et liens utiles

[Ministère de l'Économie](#)

[Loi du 17 mai 2017 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation](#)

Dernière mise à jour: 29 mars 2021

### Contacts

#### Anne Majerus

T : [\(+352\) 42 67 67 - 282](tel:+352426767282) | E : [anne.majerus@cdm.lu](mailto:anne.majerus@cdm.lu)

#### Gilles Reding

T : [\(+352\) 42 67 67 - 227](tel:+352426767227) | E : [gilles.reding@cdm.lu](mailto:gilles.reding@cdm.lu)

Retrouvez toutes nos aides aux entreprises sous <https://www.yde.lu/aides/aides-aux-entreprises>